

L'octroi de mer

c'est préserver **22 000 emplois industriels**
et **7 000 emplois agricoles** à La Réunion,
des revenus et du pouvoir d'achat pour les Réunionnais.



L'un des objectifs de l'octroi de mer est de soutenir la production locale pour créer de l'activité et des emplois pour les Réunionnais.



Des entreprises locales de production bénéficient de taux d'octroi de mer nuls pour les aider à être plus compétitives face aux produits importés.



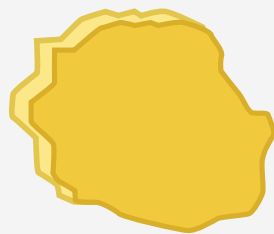
10% des emplois du territoire seraient en danger si l'octroi de mer est menacé.

Reporté à l'hexagone, cela représenterait une réforme qui mettrait en danger **3 millions d'emplois** ! La fin de l'octroi de mer rimera avec la fin de notre production locale.



Fruits, légumes, élevages, ... l'ensemble des productions agricoles et agroalimentaires seraient affaiblies.

Alors que l'île s'engage vers sa souveraineté alimentaire, il est essentiel de soutenir la production agricole locale et les circuits courts. L'octroi de mer aide nos producteurs et industriels à résister à la concurrence. La récente crise sanitaire du COVID a montré les effets d'un isolement de l'île.



Le pari de la production locale doit l'emporter.

Il faut miser sur une économie de la production et de création de valeur. Sans l'octroi de mer, La Réunion deviendrait seulement une terre de consommation et d'importation.



Une application de l'octroi de mer modulable.

La fixation des taux d'octroi de mer par la Région permet d'orienter la politique économique et soutenir les secteurs les plus exposés. La Région peut ainsi moduler les taux en fonction des priorités de développement au plus près du territoire.



Pour plus d'informations, rendez-vous ici !

Soutenir la production locale grâce à l'octroi de mer

c'est protéger et développer nos emplois, réduire la dépendance de notre économie vis-à-vis de l'importation et contribuer au revenu des Réunionnais.